



École Élémentaire Anatole France - Frouzins

CR du Conseil d'école du 3 Novembre 2015

I - FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Bilan des élections de représentants de parents d'élèves.

Nombre d'inscrits : 660 Nombre de votants : 268 Bulletins blancs ou nuls : 36

Résultats : 11 sièges attribués à la FCPE, 5 sièges attribués à l'AFPE.

Le taux de participation est de 40,61 % (43,16 % l'an dernier)

Equipe enseignante Rentrée 2015.

Enseignantes nouvellement arrivées : 2 enseignantes en CP (CP), une enseignante en CE1 et une en CE2

Rentrée 2015.

La rentrée s'est bien déroulée.

À ce jour, 411 élèves sont inscrits, pour 16 classes (7 à AF2, 9 à AF1)

La répartition en est la suivante :

- 4 classes de CP Effectifs **22, 22, 23, 23**
- 3 classes de CE1 Effectifs **25, 25, 25**
- 3 classes de CE2 Effectifs **28, 28, 29**
- 3 classes de CM1 Effectifs **25, 25, 25**
- 1 classe de CE2/CM2 Effectifs **10/18**
- 2 classes de CM2 Effectifs : **29, 29**

Sont prévisibles 76 départs (CM2) et 83 arrivées (GS).

Locaux

Une salle supplémentaire a été mise à disposition par la mairie à AF2. Elle est utilisée sur le temps scolaire et périscolaire pour des ateliers d'expression et de pratiques artistiques.

Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a été fait le 1er octobre 2015, sans incident.

Le PPMS reste à l'identique. Un exercice de confinement sera fait en janvier.

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

- Deux rampes d'accès ont été posées à AF2, en fonction des besoins actuels.
- La circulation entre AF1 et AF2 reste problématique (y compris pour les poussettes) malgré le balayage des graviers. Une solution plus satisfaisante est à chiffrer et à valider par la Mairie. Il est remarqué que ce sujet est évoqué depuis plusieurs conseils d'école déjà, et il est souhaité qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir à le remettre à l'ordre du jour.
- La circulation vers l'annexe de la maternelle n'est actuellement pas prévue pour une personne se déplaçant en fauteuil roulant, bien que la nécessité pour au moins un parent d'élève ait été annoncée dès juin dernier. La mairie s'engage à faire une rampe dès la semaine prochaine.
- Sur le parking Latapie, deux places supplémentaires de stationnement réservées aux personnes handicapées seront matérialisées au niveau du portail élèves.

Par ailleurs, l'équipe enseignante remercie la Mairie pour l'ensemble des travaux d'aménagements effectués pendant l'été.



École Élémentaire Anatole France - Frouzins

CR du Conseil d'école du 3 Novembre 2015

Ajustements du permis à points

La rédaction du document a été modifiée afin de rendre les objectifs éducatifs plus explicites pour les enfants. De plus une fiche de suivi par classe permet une meilleure visibilité de l'évolution de chaque permis à points afin d'agir de façon plus immédiate face aux comportements irrespectueux des règles. Les sanctions de 3 à 7 points feront l'objet de précisions sur les circonstances, écrites sur le permis lui-même, à l'attention des parents.

Il est rappelé que ce système de suivi est associé à des mesures éducatives.

Règlement intérieur.

- Le règlement type des écoles maternelles et élémentaires publiques de Haute-Garonne a été modifié en septembre 2015, du fait notamment de la mise en place de la loi de Refondation de l'école de la République. Il est consultable dans son intégralité sur le site de l'Inspection Académique 31. La mise en application de l'article 1, concernant l'apposition sur la façade des écoles de la devise de la République, du drapeau tricolore et du drapeau européen, est demandée à la Mairie, et pourra être liée à un travail sur la citoyenneté qui va être réfléchi par l'ensemble de l'équipe éducative (cadre du PEDT). M. le DDEN propose la plantation d'un arbre de la laïcité.
- Le règlement intérieur de l'école est réactualisé conformément au règlement départemental. Il est approuvé par le Conseil d'école. Il sera affiché à l'extérieur de l'école et publié sur le site de la Mairie ainsi que sur celui de la FCPE Frouzins. Tous les parents d'élèves seront informés qu'ils peuvent également demander une copie papier de ce nouveau règlement à la directrice.
- Le point des goûters étant abordé, la pertinence d'une conférence par une nutritionniste est évoquée. Celle-ci serait organisée par les parents d'élèves représentants, avec une réflexion pour toucher au mieux les familles les moins sensibilisées à la problématique nutritionnelle.

Internet

Les conditions d'accès à Internet ne permettent pas dans leur état actuel un usage du numérique tel qu'il est aujourd'hui exigé par les nouveaux enseignements. La mairie continue ses études et réflexions pour trouver des solutions plus satisfaisantes.



École Élémentaire Anatole France - Frouzins

CR du Conseil d'école du 3 Novembre 2015

II - PROJET D'ECOLE

Elèves à besoins éducatifs particuliers

Les différents plans existants sont présentés :

- le P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) concerne les élèves atteints de maladie chronique, leur permettant de suivre une scolarité normale.
- le P.P.R.E. (Programme Personnalisé de Réussite Educative) concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement. Il permet de formaliser et de coordonner les actions conçues pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève. Ce sont des actions ciblées sur des compétences précises.
- Depuis cette rentrée scolaire, le Plan d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P.) permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique. Le constat des troubles est fait par le médecin scolaire (au vu de bilans psychologiques et para médicaux). Ce plan est rédigé sur la base d'un modèle national par l'équipe pédagogique, et est révisé tous les ans en fonction des besoins de l'élève. C'est un outil de suivi pouvant aller de la maternelle au lycée, permettant d'éviter la rupture dans les aménagements et adaptations.
- le P.P.S. (Projet Personnalisé de Scolarisation) concerne tous les enfants dont la situation répond à la définition du handicap. Il organise le déroulement de la scolarité de l'élève handicapé à partir d'une évaluation globale de la situation et des besoins de l'élève.
- C'est la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) qui prend les décisions relatives au parcours de l'élève.

RASED.

- La psychologue scolaire, rappelle les missions du Rased.
- Une maîtresse E est sur l'école le lundi toute la journée pour des prises en charge d'élèves du cycle 2, en petits groupes, lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés en français et en mathématiques.
- La psychologue scolaire est présente le lundi pour les élèves (observations en classes, bilans), plus éventuellement sur d'autres jours pour les équipes éducatives et les entretiens avec les familles. Il n'y a plus de suivi d'élèves possible du fait de la surcharge de travail.
- Le manque d'intervention d'un maître G (travaillant plus sur l'adaptation de l'élève aux exigences du travail scolaire) est relevé au regard des besoins formulés par les enseignants.
- Les membres du Rased envisageant de faire une demande d'ouverture de poste auprès du Directeur Académique, M. le DDEN, la Mairie et les représentants de parents d'élèves se proposent d'appuyer cette demande.

Actions spécifiques sur cette année scolaire

- Le projet **Cross** est reconduit : il se déroulera le lundi 23 novembre après midi (report éventuel si mauvais temps). L'école Pierre Curie a été invitée à y participer. Les enfants pour lesquels ce type d'activité demande un effort plus important seront accompagnés par un adulte courant à leur côté pour les aider dans la gestion de l'effort et les encourager. Il est précisé que les parents spectateurs ne pourront pas entrer sur le stade (sécurité/Vigipirate) ni prendre de photos.
 - Le Carnaval ne sera pas reconduit cette année.
 - Des actions auront lieu dans le cadre du **Printemps des poètes** (5 au 20 mars 2016)
-



École Élémentaire Anatole France - Frouzins

CR du Conseil d'école du 3 Novembre 2015

- **Olympiades** / rencontres entre classes : souhaitées sur la dernière semaine de juin ; Il est demandé la disponibilité du stade. La mairie va s'assurer qu'il n'y aura pas de travaux de réfection.
- Un rallye **vélo** est en cours de préparation pour les classes de CM2 et CE2/CM2, ainsi que pour celles de CE1.

Projet en partenariat : Musique

Chaque classe bénéficie, pendant un semestre, d'une séance hebdomadaire avec un intervenant, en partenariat avec l'école de musique d'Axe Sud.

Le projet du cycle 3 fera honneur aux chansons de Gainsbourg. La présentation du travail aura lieu en soirée le V. 12 février à la Salle Latapie (date à confirmer)

Le projet du cycle 2 se déroulera sur le 2^e semestre. Présentation prévue le 17 juin salle Latapie (date à confirmer).

Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est utilisée pour aider à financer des projets de classe en liaison avec le projet d'école.

La Mairie a versé pour l'année 2015 une subvention de 11 582 € pour les activités éducatives (base 407 élèves, soit 28,45 €/élève).

Cette année, 3 classes sont parties en séjour à Bolquère dans les Pyrénées Orientales, pour des activités liées à l'environnement et aux énergies renouvelables. Cela a concerné 84 élèves (deux élèves n'ont pas pu partir, l'une pour blessure et l'autre pour convenance personnelle). Les retours sont très positifs.

Sur un coût global de 158 € par élève, la participation familiale a été de 60 € par enfant. (38 %)

Un autre projet de séjour est à l'étude pour deux classes de CE1, à Saint-Lary, avec pour thématique le cycle de l'eau.

Ces séjours ayant un coût conséquent, la mobilisation des parents est sollicitée pour mobiliser des fonds de façon solidaire. L'organisation d'un marché de Noël interne à l'école est en cours.

La FCPE informe qu'elle va reconduire l'action de vente de sapins de Noël, et travaille à l'organisation d'un concert de chants de Gospel.

III – TEMPS PERISCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre, il y a un nouveau directeur de l'ensemble de l'Alae de l'école (AF1 + AF2), assisté d'une référente à AF2.

- Les casiers de rangement pour les cartables à AF2 sont commandés, en attente de livraison.
- Les effectifs d'encadrements sont dans la norme du PEDT (1 animateur pour 18 élèves en élémentaire). A cette rentrée, 10 animateurs ont été nouvellement recrutés sur la commune.
- Il est veillé à ce qu'il y ait du lien entre AF1 et AF2 en termes de projets et d'activités.

Les parents d'élèves remercient les animateurs pour leur disponibilité.

Le responsable du secteur animation, remercie les enseignants pour le développement des liens qui se fait sur différents projets, notamment celui lié au cinéma d'animation en direction des pré-ados (CM2 et 6^e)



École Élémentaire Anatole France - Frouzins

CR du Conseil d'école du 3 Novembre 2015

IV - PEDT

Le comité de suivi va être prochainement réuni.

Parmi les actions abordées dans ce conseil d'école ou préalablement :

- L'éducation alimentaire, en direction des enfants mais aussi des parents
- La citoyenneté, la laïcité
- L'accompagnement parental, en collaboration avec la psychologue scolaire